

 MAIRIE DE CAYENNE	<u>Supérieur hiérarchique :</u> Responsable du service animation des maisons de quartiers <u>Relations fonctionnelles :</u> Relations régulières avec les Directeurs de service Relations fréquentes avec les autres services, Relations avec les organismes externes Relations avec les associations
Référence : Direction Générale des Services Direction Générale Adjointe de la Cohésion Sociale Direction du Développement Social Urbain Service Animation des maisons de quartier	
Fonction : animateur Socioculturel Jeunesse	<u>Date de mise à jour</u> : 11/09/2025

OBJET DE LA FONCTION
L'animateur socioculturel jeunesse met en œuvre le projet social en lien avec le responsable de la maison de quartier, les services concernés, les associations et les habitants. Il anime l'interface entre la population et les institutions, consolide le lien social et participe au développement des partenariats et à la promotion d'activités de médiation. Il est spécifiquement sur le public 11-25 ans mais peut être amené à assurer d'autres actions en direction d'un public plus large.
MISSIONS ET ACTIVITES
Accueillir, aller à la rencontre et accompagner les jeunes : Travailler avec des groupes de jeunes de 11 à 17 ans, en les soutenant dans leurs projets et en les impliquant dans la création d'activités. Concevoir et animer des activités : Proposer et conduire des activités variées (culturelles, sportives, artistiques) en lien avec le projet pédagogique de la collectivité. Gérer l'espace jeunesse : Participer à la gestion et au développement de l'espace jeunesse, en veillant à la sécurité et à la réglementation en vigueur. Accompagner les projets des jeunes : Aider les jeunes dans la réalisation de leurs projets, y compris la méthodologie, la recherche de financements et la gestion budgétaire. Développer des partenariats et porter le projet jeunesse de la maison de quartier : Collaborer avec d'autres acteurs jeunesse, collectivités locales, et associations pour enrichir les offres d'activités et de soutien aux jeunes.
ACTIVITES SPECIFIQUES
- S'approprier son territoire d'intervention - Observer les usages sociaux des espaces publics - Repérer les situations, populations et espaces à risques - Constater et rendre compte de dysfonctionnements de dégradation

- Analyser les informations et élaborer des diagnostics - Mettre en œuvre une stratégie d'intervention	
COMPETENCES REQUISES	
- Capable de s'organiser dans le temps en fonction des situations, des pressions, imprévus, des périodes de mise en œuvre des projets et des actions - Capable d'inscrire son intervention dans un travail d'équipe - Capable de développer rigueur et méthode dans la large autonomie qui lui est laissé dans la mise en œuvre des actions - Esprit d'initiative - Etre dynamique et disponible - Excellentes compétences relationnelles, sens de l'écoute, - compétences en gestion de projets. - Une bonne maîtrise des outils numériques et des réseaux sociaux est également souhaitée.	
CONDITIONS D'EXERCICE	
Temps de travail	37h et 12 jours de RTT
Contraintes particulières Risques Professionnels	- Travail souvent en extérieur dans les lieux sensibles - Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations/ risque fort de tension - Horaires variables/ Travail le soir et le week-end - Souplesse et variabilité du temps de travail selon les horaires des autres partenariats et du public en fonction des événements - Bonne condition physique exigée
DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS	
Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires	Diplôme dans l'animation obligatoire ou expérience avérée dans le secteur: • BAFA • BAPAAT/ BPJEPS/ DEJEPS/ DESJEPS • DUT carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle Permis B obligatoire
Expérience professionnelle	Obligatoire dans le domaine de l'animation
CADRE STATUTAIRE	
Catégorie	B
Filière	Animation/ Sport/ culture
Cadre d'emplois	Animateur